LBONNEMENT. saumur :

30 fr. 12015 Poste :

on s'abonne : A SAURUR,

Le boreau du Journal act envoyant un mandat

sur la poste.

e cher tons les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

AUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. = 20 C.

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne cont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Cabonnement continue jusqu'à réception d'un avis conmirs. - L'abonnement dolt être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 12 Juillet 1884.

NI REVUE, NI MANOEUVRES.

Il est entendu que le gouvernement ne seul renoncer, à l'occasion du 44 Juillet, mais de cocagne, aux chevaux de bois, jos bals en plein air, aux feux d'artifice et sultes signes de réjouissance, mais qu'il peul sacrifier très-facilement la revue anquelle de l'armée de Paris à Longchamps. Les journaux le félicitent de cette déterminalion: la plupart y voient la preuve dune sollicitude éclairée pour les troupes,

que faliguerait une longue marche, d'une isge précaution contre le choléra, sans compler d'autres motifs de moindre impor-Nous ne voulons pas examiner si l'on a

hien ou mal fait de supprimer la revue de ongchamps; là n'est pas la question; mais les lagaçant d'en voir donner des raisons aussi fausses.

llya près d'un mois, alors qu'on ne parail guère du choléra, nous avons annoncé que la revue annuelle n'aurait pas lieu. Le eneral Campenon, qui se trouve, depuis quelques semoines, dans le cadre de réserve, apouvait plus, disions-nous, passer la retue et commander le défilé : on sait que les inéraux du cadre de réserve ne peuvent plus revêtir l'uniforme et commander les toupes, c'est-à-dire reprendre le service acd, qu'en cas de guerre européenne.

aphie

M. Campenon trouvait très-dur et quelque peu mortifiant de laisser, ce jour-là, pré-lider à la grande cérémonie militaire le gétetal Saussier, gouverneur de Paris, à qui at honneur revenait de droit.

Le ministre cherchait un prétexte : le holéra est venu, hélas l lui fournir le meil

Sons doute, ce n'est pas là une affaire den grave; mais pourquoi, quand on le Mul, ne pas rétablir la vérité, lorsqu'elle est pen ou point connue?

Nous avons enregistré une nouvelle plus importante : la suppression des manœuvres d'automne. Ici, le choléra rend au ministère un service plus sérieux. Que les manœuvres du 18° corps soient supprimées, rien de plus juste; le moment serait mal choisi pour faire manœuvrer un corps d'armée dans le Var ou dans les Bouches-du-Rhône; mais s'ensuit-il qu'aucune manœuvre ne puisse ou ne doive avoir lieu sur aucun point du territoire?

Les réservistes ne demanderont pas mieux que de rester chacun soi, mais l'instruction des classes auxquelles ils appartiennent res-tera en souffrance. Cela est fâcheux, et cela est grave.

Or, le choléra est, une fois de plus, un prétexte à la décision ministérielle.

Le vrai motif est tout autre, et il importe qu'il soit connu: on n'a plus au ministère de la guerre l'argent nécessaire pour les ma-

Le Monde dil que, dès le mois de mai, la suppression était décidée. Notre confrère est presque toujours fort bien renseigné sur les hommes et les choses de la rue Saint-Dominique; nous avons cependant des raisons pour croire que la suppression date seulement de la première quinzaine de juin, mais peu importe.

Ce qui est sûr, c'est que la suppression des manœuvres est décidée depuis longtemps déjà, qu'on cherchait seulement un prétexte et qu'on l'a trouvé dans le cholera.

Comment se fait-il que, sur un budget de la guerre aussi colossal que le nôtre, sur un budget de plus de cent millions supérieur au budget allemand, on ne trouve pas de quoi convoquer et instruire les réservistes?

Tous nos lecteurs ont fait d'avance la réponse et l'ont résumée dans ces trois mots qui reviennent si souvent sous notre plume: gaspillages, virements de fonds, déficit.

Les gaspillages suivent leurs cours; le nombre et l'importance des virements augmentent à mesure que s'aggrave la situation financière ; quant au déficit, c'est un gouure

Les recouvrements effectués en juin sont en diminution de plus de dix millions sur les évaluations budgétaires.

Depuis le †er janvier, en six mois, le défi-cit sur les évaluations officielles est de quarante millions et demi.

Comprend-on maintenant pourquoi il n'y a pas de manœuvres d'automne?

Donc, ni revue, ni manœuvres. A quoi bon manœuvres et revues? N'aurons-nous pas, le 14 juillet, le défilé des bataillons scolaires sur la place de l'Hôtel-de-Ville?

Le 14 juillet, le président Grévy, ravi de n'être pas de corvée, ne verra point passer devant ses yeux l'armée de Paris; mais le président Mathé, du conseil municipal, « juché », suivant l'expression d'un journal républicain, « sur une estrade richement décorée à nos frais, recevra les hommages des pupilles de la Commune. »

Voilà où en est aujourd'hui la nation qui a les plus belles annales militaires du monde. Georges Huillard.

LES RELIGIEUSES.

A Toulon, des religieuses meurent en soignant les cholériques.

A Marseille, les membres du clergé prodiguent leurs consolations au chevet des mourants, sans se préoccuper du danger.

C'est à tel point que l'administration républicaine est forcée de rendre hommage à la belle conduite des prêtres et des congréganistes; et le préfet des Bouches-du-Rhône n'a pas cru pouvoir se dispenser de signaler au ministre de l'intérieur leur héroique dévouement.

Dans toutes les épidémies, cette abnégation admirable des prêtres et des religiouses a toujours été la même.

Les serviteurs de Dieu n'ont jamais marchandé leur vie.

Si le terrible fléau se répand, et s'il vient décimer la capitale, combien seront profonds les regrets de l'administration répu-Discaine qui s'est, de gaiete de cœur, privée de tels auxiliaires l

On a vu des employés laïques abandonner leur poste, cédant à la peur.

A-t-on jamais vu une seule religieuse s'é-

chapper des hôpitaux?

Pour qu'elles s'en aillent, ces femmes au visage céleste, ces anges consolateurs, il a fallu qu'elles fussent chassées!

Et, malgré les humiliations que la Répu-blique leur a infligées, malgré les affronts qu'elles ont subis, la République n'aurait qu'à faire appel à leur cœur, et on les verrail accourir, pressées par l'amour divin de l'humanité souffrante, et reprendre auprès des malades une place qu'on n'aurait jamais dû leur enlever!

On a dit que les plis cachetés remis aux directeurs des hopitaux par M. Quentin ne contenaient pas autre chose que le rappel des Sœurs et des aumôniers.

Si la chose est vraie, quelle leçon pour les ennemis de la religion l

Chronique générale.

LE DÉPART DES CHAMBRES.

La France dit qu'elle est à peu près certaine que les Chambres se sépareront d'aujourd'hui en huit.

Tout le monde est, en effet, actuellement convaincu que le Congrès ne se réunira qu'en octobre, si toutetois les Chambres arrivent à se mettre d'accord sur un programme de revision.

Le débat sur le régime des sucres sera, en effet, terminé mardi, suivant toutes les vraisemblances.

Il ne restera plus ensuite qu'à statuer. avant les vacances parlementaires, sur les lois urgentes telles que les contributions directes. On y ajoutera probablement le rapport concluant à la prise en considération de la proposition de loi tendant au rétablissement du scrutin de liste et le divorce.

Il paraît que les communards ont fait fabriquer un millier de drapeaux noirs sur-

* *

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Deuxième partie.

* Noël ! Noël...

Décembre 18...

ecri, on le répète au Mexique comme dans la rieille Europe. Seulement, ici, pas de pas do grésil ; mais des violettes qui embaudes daluras, des roses, des fongères délicaexeat dentelées.

uselle moisson de fleurs nous pouvons déposer a ped du divin Berceau !

Toute maison mexicaine a sen nacimiento.

est une crèche représentant le touchant épiafe de la Nativité.

la lésus en cire repose dans le salon de l'heand a et, chaque soir, maîtres et serviteurs s'agedevant la couchette de paille.

Prière achevée, commencent les réjouissan-Les enfants se partagent des bonbons de toutes tone de la par del nino Jésus : les grandes pertentes prennent des serbets, des sirops en écoutant de véritables artistes. Ces chanteurs font entendre de vieux noëls qu'ils accompagnent de la traditionnelle guitare. Ces airs païfs sont pleins de poésie et de charme.

Puis, insensiblement, la musique sacrée dégénère en musique profane. Aux cantiques succède un joyeux boléro.

Maxime a réuni, pour les fêtes de Noël, toute la famille de sa femme. De beaux Mexicains, à la mine fière, de charmantes cousines aux yeux de flamme, au teint mat et doré, à la taille souple comme une

L'une d'elles surtout, dens Carmela, est délicieuse, avec sa chevelure blonde, une merveille au Mexique, ses yeux noirs, ses lèvres toujours souriantes. Jamais je n'ai vu de gaieté pareille. Elle a seize ans. C'est l'oiseau gazouilleur de l'hacienda. Le matin elle chante avec les bengalis, et le soir elle danse... elle danse sans trêve ni repes. Ses mains mignonnes agitent des castagnettes, et ses petits pieds,-chaussés de bottines de satin, se soulèvent en cadence aux accords des boléros.

La danse est la passion des Mexicaines; mais dona Carméla pousse ce goût à l'extrême.

Chaque soir elle épuise toute la série des danseurs. J'ai dû, l'autre jour, bien malgré moi, partir du pied gauche tandis qu'elle partait du pied droit, faire des passes, des tours sur moi-même, arrondir les bras, et rester là, gracieux, les castagnettes en mains, dans une pose chorégraphique.

Ah ! si M. Haut-du-cour avait pu contempler son élève, comme il se sût écrié:

- De la grâce, mon cher, de la grâce, c'est tout! Je souris encore au souvenir du maître incomparable; mais que ces cachuchas, que ces fandanges me sont un cruel supplice !... A quei Maxime m'at-il condamné?

Et, soudain, ma jolie danseuse, saisissant un nuage de tristesse dans mon regard, s'arrêta subitement au milieu de ses bonds de gazelle. Ses yeux s'adoucirent, et d'une veix charmante :

- Vous êtes fatigué?... Nos danses ne vous amusent pas ?... J'oubliais que vous n'êtes pas habitué à nos folies mexicaines.

Et me montrant un divan resté libre :

- Asseyens-nous là, et reposens-nous en cau-

Neus étions dans un petit salon tout en bambous et en damas; sur une console, une gerbe de fieurs, s'échappant d'un vase de Sèvres, faisait à la chevelure blonde de la jeune fille comme une auréole de printemps. Elle s'amusait à perdre sa tête au milien du feuillage.

Une musique douce, pénétrante, entrait, comme une brise, dans le petit salon.

Et Carméla me disait :

- Mercédès m'a prêté quelques-unes de vos poésies. Oh! comme je les aime! Vous m'avez fait rire et pleurer. Tous les succès d'un auteur, vous le voyez.

Pauvre chère Carméla! plus indulgente que le public de Beauchêne, elle me jugeait avec l'enthousiasme de ses seize ans, el l'imagination d'une Mexicaine.

Après un court silence, elle reprit:

- L'autre jeur, je vous ai surpris au piano. Vous composiez une mélodie triste et charmante. Pourquoi ne pas mettre vos vers en musique? J'aurais plaisir à les chanter.

Puis attachant sur le mien un regard timide nuancé de reproche :

- Mais, je l'oublie, vous voulez quitter le Mexique, nous dire adieu pour toujours!... Maxime en est si triste !... vous manquerez à vos amis !

En vérité la causerie de cette jolie enfant m'embarrassait : que lui répondre?

Un boléro s'en chargea. En entendant l'appel de ces notes vives, elle saisit ses castagnettes, et je la vis bientêt tourbillonner à l'entour de don Antenio, beau et fler Mexicain, qui dansait grave et impas-

Et Maxime prenant la place de sa cousine :

- Eh bien! me dit-il, comment trouves-tu cette petite Carméla?

- Très-jolie, nul ne peut le nier.

- Oui, fit-il, très-jolie, tu as raison; ell avec cela un cœur d'or sous son apparence frivole; une montés d'une tête de mort, en vue d'une manifestation pour le 44 Juillet.

LA FREE DU 44 JUILLET A L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS. - Hier, à deux heures, le préfet de la Seine, après avoir fait connettre l'avis adressé au gouvernement par l'Académie de médecine, a déclaré que le gouvernement transmettait simplement cet avis au conseil municipal, sans y ajouter de proposition d'aucune sorte.

Le 14 Juillet élant une fête légale, restera telle en ce qui concerne le gouvernement. Les illuminations, les revues annoncées se feront selon l'ordre déjà publié : c'est au conseil municipal à voir ce qu'il a à faire

en ce qui le concerne. M. Jobbe Duval: L'ordre du jour.

MM. Maurice Binder et Desprès tentent de prendre la parole.

De toutes parts, on demande la clôture, l'ordre du jour. Il se produit un vrai tumulte. Tout le monde crie à la fois.

M. Desprès: Il n'y a aucun danger à célé-brer la fête, et c'est pour cette raison que le Conseil municipal en demande le maintien.

M. Binder dépose une proposition tendant à la suppression de la fête.

M. Pichon parle au milieu du bruil; il dit que le gouvernement, n'ayant pas de raison de supprimer la fête, le conseil municipal ne peut que la célébrer; il dépose une proposition dans ce sens.

Le conseil décide que la fête aura lieu.

A l'occasion de la sête nationale du 14 Juillet, une somme d'environ 80,000 fr. sera distribuée aux pauvres de Paris.

Cette somme, mise à la disposition du directeur de l'Assistance publique, sera réparlie entre les familles indigentes, par les soins des bureaux de bienfaisance des vingt arrondissements.

Ces samilles étant au nombre d'environ 38,000, il en résulterait que chacune d'elles devrait recevoir un peu plus de 2 francs, si la répartition était faite d'une façon équi-

La désaffectation des édifices occupés par les pelits séminaires étant à l'ordre du jour, il est bon de mesurer l'étendue du mel que le gouvernement paut faire au culte dans cette campagne. Sur 458 établissements, il y en a heureusement 126 qui sont propriétaires de leurs immeubles. Pour les 32 autres, les immeubles appartiennent: 9 à l'Etat, 4 aux départements et 19 aux com-

L'Univers, reproduisant une note du Figaro, la fait suivre des réflexions suivantes:

« La note du Figaro a manifestement pour but d'insinuer que Mer Freppel serait l'inspirateur de la Déclaration. Or, nous pouvons certifier, sans crainte de démenti, qu'il n'en est rien. Si les auteurs de la Déclaration, qui ne sont pas seulement ceux que nomme le Figaro, ont pris texte principalement, pour la rédiger, des intérêts catholiques dont un gouvernement chrétien doit prendre la défense et pour lesquels combat si admirablement Mer Freppel, comme évêque et comme député, il n'en est pas moins vrai qu'ils n'ont voulu, à aucun degré, en-gager la responsabilité de l'éminent prélat dans l'action politique, dont ils ont pris la libre initiative.

» C'est pourquoi Mer Freppel, dont la haute approbation leur serait certainement un honneur et une force, n'a aucune part dans la rédaction ou dans la publication de la note qui paraît avoir si fort irrité al. Lavedan. »

M. de Bruyère, le jeune Saint-Cyrien si malheureusement fourvoyé dans l'incident du drapeau, paie bien cher une minute d'étourderie.

Il vient d'être dirigé d'argence sur le 94° de ligne, à Mézières, pour y être incorporé

comme simple soldat.

Les élèves Génin et Valois, complices plus ou moins conscients, et dont le conseil aurait déféré la punition au jugement du ministre, subiront quarante-cinq jours de prison et seront privés du congé de fin d'an-

LA FRANCE ET LA CHINE.

Jeudi, à l'issue du conseil des ministres. M. Jules Ferry a recu S. Exc. Li-Fong-Pao, ambassadeur de Chine.

D'après le Matin, le président du conseil et le représentant du Céleste-Empire seraient absolument tombés d'accord sur le principe de la réparation à accorder à la France, et sur la nature de cette réparation.

Au sortir de l'entrevue, Li-Fong-Pao aurait télégraphié à son gouvernement, dont la ratification, ajoute le Matin, ne semblerait pas douleuse.

Le Figaro publie, au sujet de cette entrevue, des renseignements bien différents:

« L'ultimatum de la France a été remis le 8 juillet à Pékin.

» Le Tsong Li Yamen avait vingt-quatre heures pour faire parvenir sa réponse. Celte réponse est arrivée hier matin à Paris. Li-Fong-Pao s'est rendu au quai d'Orsay, La Chine ne désarme pas. Usant du moyen dilatoire que nous avons été les premiers à faire conneître, le gouvernement de Pékin déclare, par la bouche de son représentant, qu'il n'a nulle envie d'invalider la convention de Tien-Tsin revêtue de sa haute approbation, mais il soutient énergiquement que l'annexe signée par Li Hung Tchang et le commandant Fournier, fixant les dates d'évacuation, n'a jamais reçu la sanction impériale; que du reste le l'song Li Yamen étant disposé à donner des gages de sa bonne volonté en envoyant l'ordre aux troupes qui occupent encore aujourd'hui Lang-Son d'évacuer cette place.

» Somme toute, le gouvernement chinois argue d'un malentendu et se refuse non-seulement à livrer comme gage de sa bonne foi toute autre place que Lang-Son, mais n'admet pas que Fou-Tcheou, Kelung ou un port quelconque du Nord nous soit remis même temporairement; il veut entendre encore moins parler d'une indemnité, quelque minime qu'elle soit, prétendant pue d'ordre de marche sur Lang-Son aurait du lui être communiqué préalablement, afin de prendre, d'accord avec lui, les mesures que comportait l'évacuation d'une semblable place de guerre que Li Hung Tchang, dans aucun cos, ne s'était engagé à rendre armée et pourvue d'un matériel de guerre considérable qui reste la propriété de la Chine. »

Ajoutons que le ministre de la marine a reçu, hier après midi, une longue dépêche de l'amiral Courbet, qui a trait à des détails de service et d'ordre administratif.

NOUVEAUX RENFORTS AU TONKIN.

On lit dans la Nouvelle Presse:

« Nous sommes en mesure d'assirmer que le gouvernement s'est préoccupé d'organiser de nouveaux renforls pour le corps expéditionnaire du Tonkin.

» 1,200 hommes d'infanterie de marine devront être prêts à partir dès le 1er août.

» Un second envoi de 1,200 hommes, recrutés dans l'armée d'Afrique ou par voie d'engagements volontaires dans les régiments de ligne, serait expédié dans les premiers jours de septembre.

» Les transports nécessaires ont reçu l'ordre d'armer pour cette époque. »

LE CHOLÉBA.

Si, à Toulon, la moyenne des décès semble ne pas augmenter, la roison en est toute simple. C'est que la population, par les émigrations, est actuellement réduite de 80,000 habitants à 20,000.

A Marseille, l'aggravation est considérable. Avant-hier, 40 juillet, en vingt-quatre heures, il y a eu 53 décès.

Jeudi, de huit heures du soir à hier matin neuf heures, dix-neuf décès; de neuf heures à midi, vingt-deux nouveaux décès.

Toulon, 11 juillet. - Hier, onze décès jusqu'à six heures du soir.

Pendant la nuit, trois nouveaux décès.

DEUX DÉCÈS A PARIS.

La Lanterne publie l'information sui-

« Une femme arrivée de Marseille, il y a huit jours, a succombé des suites du choléra, avant-hier, en son domicile, rue Dauphine. »

On lit dans le même journal:

« Hier, une femme, domiciliée rue Crozatier, est morte, nous dit-on, du choléra, vers trois heures.

» On a déposé son cadavre dans une cave non fermée, 5, rue Rondelet; le corps était dans un état avancé de décomposi-

M. Koch, avant de partir, a déclaré que selon lui, l'épidémie durerait à Marseille jus.

Tous les points de la ville sont actuelle. ment atteints.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché n'est ni bon ai mauvais; c'est le ble de l'hésitation: personne n'ose s'engager un sens ni dans l'autre. La détermination que possible la fête du 14 juillet, produit un bon au Le comptant fonctionne vigoureusement, et coupéches satisfaisantes de la Chine.

Les rentes font preuve d'une fermeté réelle cote le 3 6/0 à 76.45, l'amortissable à 77.85.

Il y a donc progrès marqué sur le cote le contrait de la companie de la contrait de la coupéche cote le 3 6/0 à 76.45, l'amortissable à 77.85.

Il y a donc progrès marqué sur la séance d'his Le Crédit Foncier s'inscrit à 1,270; voils cours bien avantageux pour les acheteurs valeur de premier ordre n'a subi le contre cours la baisse que par des raisons tout à fait intrinsques et elle aura bientêt une cote plus élevée.

Les obligations Communales et Foncières de nent lieu comme toujours à des transactions unies.

L'Italien, qui ne peut tarder à regagner d'ici pa

Marché animé sur les obligations 4 0/0 0uzn.

Algérien, très-demandées à 420. L'épargue comprend l'avantage qu'offre, aux cours actuels, caus valeur de tout repos, sur laquelle aucun mécange n'est à redouter. Elle n'oublie pas non plus la prime de remboursement qui fait de ce titre un placement à 4.40 0/0 net d'impôts.

Le Crédit Lyonnais est faible à 535.

Le Crédit Industriel et Commercial conservement ponne situation à 675.

bonne situation à 675.

Les Chemins de fer Méridionaux de l'Italie sont vivement demandés à 587.50.

Le Suez reprend sensiblement à 1,890; la recette du transit s'améliore : 250,000 fr. Nos Chemins français sont calmes: le Nord cole 1,647; le Lyon 1,182, l'Orléans 1,285, le Mid 1,145, l'Est 755, l'Ouest 815.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE 14 JUILLET ET LE CHOLERA.

Le Conseil municipal de Nîmes vient de prendre, au sujet du 14 Juillet, une délibération fortement motivée, dont nous délachons le passage suivant :

« Le Conseil, désireux de témoigner sur villes voisines la sympathie que lui inspirent les malheurs qui fondent sur elles, el voulant aussi prévenir les dangers qui peuvent résulter de grandes agglomérations, el célébrer dignement, sans préoccupation, une date mémorable, ce qui serait difficile dans les circonstances actuelles, décide de renvoyer les réjouissances publiques au 21 septembre prochain, anniversaire de la proclamation de la première République.

Ils ne sont pas réactionnaires, ces conseillers municipaux de Nimes, ce sont des républicains, et la meilleure preuve en es dans le choix qu'ils font de l'anniversaire du 21 septembre pour remplacer le 14 Juillet. Mais ce sont des gens qui comprennent que, quand deux grandes cités françaises sont

petite lête romanesque qui admire fort tes poésies... Et, de plus, une riche béritière... Ah! si tu le voulais, Yves, le bonheur de ta vie pourrait se

Je portai la main à mon cœur; une larme vint à ma paupière, et, gravement, je répendis :

— Je t'en supplie, Maximo, ne me parle jamais d'une possibilité d'union... Vois-tu, avec une volonté forte, je parviendrai, sans doute, à dominer mon cœur; mais, sur les ruines de mon premier amour, aucune fleur ne renaîtra.

Maxime devint sérieux.

- Mercédès et moi, reprit-il, nous aviens espéré que Carméla te ferait oublier l'affection un peu solle de la jeunesse; mais, je le vois, l'heure de la guérison n'a pas encore sonné. Oui, cher Yves, tu es un de ces amis au cœur chaleureux, comme on voudrait en avoir près de soi toute sa vie; mais, sois-en certain, l'égoïsme ne dirigera jamais ma
- » Celai qui à Beauchêne te conseillait les voyages avait raison... Je souffrirai lorsque tu quitteres notre hacienda; et, cependant, je ne saurais t'y retenir !... Seulement, Yves, n'oublie pas avec quel bonheur tu seras reçu si jamais tu nous reviens f ...

Janvier 18...

Un lac est voisin de l'hacienda de Maxime; un beau lac qui reflète le ciel. Tout à l'entour s'élè-

vent de gigantesques bambous, des chênes-liège, des orangers. Un peuple d'oiseaux ramage dans ce fouillis de verdure; et, sur les bords, des cygnes courent, les ailes étendues, faisant jaillir, autour d'eux, une blanche écume.

A l'ombre d'un cèdre, dont le feuillage me garantissait du solcil, je songeais au départ. Mon cœur souffrait à la pensée de quitter Maxime; et, pourtant, de plus en plus', j'éprouvais un âpre besoin de solitude. Mes yeux se portaient tour à tour sur l'espace infini... sur la route sans but que deit parcourir le voyageur; puis sur l'usine, qui m'apparaissait au loin. J'entendais le siffiement des machines, je voyais les blanches colonnes de fumée; monter et se dissiper dans l'air comme des sousses, image de toutes les joies terrestres. L'oiseau-moqueur chantait dans cette solitude, et l'eau du lac était azurée, miroitante, pailletée d'or et d'argent.

Tout à coup une voix claire et jeune me fit tressaillir. Carméla accourait vers le lac en riant et en chantant. Elle portait, à la main, une petite corbeille remplie de galettes de mais. Elle était vraiment belle, se détachant sur le bleu du ciel, dans un cadre de lumière, où une gerbe de rayons faisait étinceler le jais de sa mantille, et rendait plus peurpre encore le bouquet de fleurs de grenade attaché à son corsage. Son éventail, retenu par une chaînette d'argent, battait à ses côtés,

tandis qu'elle allait et venait au bord du lac, jetant ses galettes de mais aux cygnes gourmands.

- Mais viens donc, Carlos, crisit-elle, viens donc voir tes amis.

Le petit Carlos se pressait d'accourir à la voix de sa cousine.

Puis, subitement, Carméla demeura immobile: la pâleur mate de sen teint devint plus chaude, l'expression enfantine de son visage fit place à une sorte d'émotion. La jeune fille venait de m'aperce-

- Vous ici, me dit-elle, monsieur Trévirec. Ah! si j'avais su cela, mon Dieu!... Comme vous devez me trouver enfant, n'est-ce pas, de nourrir ainsi des cygnes?

Les oiseaux blancs s'approchaient jusqu'aux roseaux de la rive, allongesient le cou, tendaient le bec. En vain Carméla tentait de les effrayer d'un mouvement de l'éventail, elle n'y pouvait par-

- Ce sont mes fidèles: ils arrivent sitôt que j'apparais...

Puis, d'une voix qui tremblait un peu, elle reprit nerveusement:

- Pauvres chers eiseaux! ils ne voudraient pas quilter le lac pour s'en aller errer loin, bien loin de la main qui les nourrit. Chaque année, lorsque je reviens chez Mercédès, je les retrouve, accourant

Les paroles de cette enfant me rendaient malheureux. J'en comprenais le reproche indirect; el, pourtant, aucune sympathie n'allait de mon cast vers le sien.

L'arrivée de Maxime et de Mercédes interroupli notre causerie.

Carméla demeurait immobile sous le cèdre, doel les rameaux formaient une voûte de verdure sombre. Elle regardait une petite embarcation d'est coupe et d'une élégance irréprochables qui, molte ment, se balançait sur la surface du lac.

- Le joli esquif! dit-elle, comme j'aimerais! traverser le lac dans cette petite barque blanche!

- Elle est trop légère, interrompit Maxime, et le lac est profend; ce bateau est un joujou d'es-

Carméla haussa légèrement les épaules.

- Mon cher cousin, vous frémissez toujours! Et qu'avons-nous à craindre? Le temps est splendide les eaux sont claires et chaudes; voyez comme elles caressent la rive.

- Et si le vent changeait!

- Quelle prudence!... Allons, cousin Maxime, un peu de bravoure!... Je vous en prie, faitent

Sa voix était caressante, son regard irrésistible, et une promenade sur le lac. la promenade fut résolue.

Nous montames dans la barque. Je pris les rames, Maxime tenait le gouvernail. Carméla.

ges dans le deuil; quau l Marseille et original non-seulement des consénon souureur des de l'épidémie, mais des immediales de repluemie, mais des commerciales et des désastres finan-commerciales et des désastres finan-qu'elle amène après elles, il y aurait qu'elle amène après elles réjouissances à illuminer et à tirer des forces ques, à illuminer et à tirer des feux

ces conseillers municipaux ont que la véritable fraternité dont nos consiste principalement à s'associer regulirances de ses conciloyens, et que requ'une partie d'entre eux est éprouvée à point par les plus épouvantables désasce serait faire preuve d'une insensicandoleuse que de se divertir et de des fêtes parce qu'on n'a pas été neme encore visité par le fléau.

Le conseil municipal de Nimes l'a comcomme devraient le comprendre d'aillous les gens de cœur, et la résolunqu'il vient de prendre est une sanglante pour le gouvernement et pour les saicipalités qui se loissent troîner à la arque par des loges maçonniques.

Your apprenons avec plaisir que les cinq seges filles présentées par les dames de la istalle de Saumur viennent de passer avec les examens du 1° degré de capacité. Your felicitons Miles Marie Desplantes, Marie De mes, Iseult Jouffrault, qui ont si bien poûté de l'excellente instruction que l'on recoil dans ce pensionnat des dames de la

lest.

-51 \$

nt de

iéla-

ficile

mai-

10

cour

mp

dos

50M-

1000

101K

151

hal

te es

I'de

10

0, 2

flection au Conseil d'Arrondissement

Dimanche 43 Juillet 4884.

Canton de Montreuil-Bellay

CANDIDAT :

MORILLON

Propriétaire à Montreuil-Bellay.

Messieurs et chers Concitoyens,

Mon père a été pendant vingt-cinq ans le conseil désintéressé de beaucoup d'entre 10us, après avoir été leur notaire.

Fier d'un tel héritage, je me suis plu à intretenir de si anciennes relations avec ces mêmes personnes, qui s'en prévalent jourd'hui pour m'offrir la candidature au useil d'Arrondissement, en remplacement tu regrellé M. Guionis.

l'avais d'abord décliné cet honneur. Mais m présence de la publicité donnée à ma candalure, je me résigne à faire le sacrifice de mon repos et de mes goûts devant ces témoilorges de haute confiance.

Messieurs et chers Concitoyens,

Yous me connaissez pour la plupart. Mon mistence s'est passée au milieu de vous, ce miest la meilleure des professions de foi que je puisse vous adresser.

puse et folle, assise près de Mae Langy, pointait

da doigh, avec des exclamations enthousiastes, les

Cirles, penché sur le bord, trempait dans l'eau

La nacelle glissait sur les vagues coquettes ; le

Par une échappée en voyait, au delà des profon-

tute du perc, la campagne étincelante, avec ses

diagers, ses palmiers, et ses horizons embrasés.

la tensiblement la barque s'écartait de la rive.

Plus loin, plus loin encore, s'écriait Carméla

the toir chaude et vibrante... Allens là-bas, là-

le ramais, et Maxime, entraîné par l'enthou-

taine de sa cousine, pointait le gouvernail vers le

Dieu! comme on glisse doucement, faisait

thela; on marche sans qu'on s'en doute... cela

L. loui à coup, prenant la main de Mercédès :

Les deux cousines commencèrent un duo espa-

leurs voix se mariaient dans une harmonie

tarissait. Les netes de Mercédès s'élevaient

tal, aériennes, et tranchaient sur le puissant

Pélais tous le charme, ne voyant ni la rive qui

de goait, ni le ciel qui, peu à peu, se remplissait

dirents aspects du paysage.

as ressemblait à un tissu moiré.

les eaux sont si bleues .

il songer aux cygnes.

- Chantons, dit-elle.

coirelle de Carméla.

daire sa main mignonne.

Si vos suffrages m'envoient au Conseil d'Arrandissement, vous pouvez donc être sûrs que, laissant de côté les questions irritantes de la politique, je me consacrerai exclusivement aux intérêts du canton de Montrevil qui m'est si cher.

Montreuil-Bellay, le 10 juillet 1884. S. MORILLON,

Nous croyons que les électeurs qui connaissent de vieille date le zèle, le dévouement et le désintéressement de M. Morillon, dans toutes les questions d'ordre public ou privé, ne manqueront pas de témoigner leur reconnaissance et leur sympathie en portant sur lui leurs suffrages.

LES ORAGES. - LA GRELE.

On lit dans le Journal de Maine et-Loire

« L'orage qui a éclaté durant la nuit de mardi à mercredi, sur Angers, s'était formé pendant la journée à l'ouest et au sud de l'arrondissement. Sur le plateau d'Aubigné, toute la journée nous avons entendu le tonnerre gronder et tourner autour de

» Le mardi soir, en nous rendant à Angers, la nuée suivoit en quelque sorte parallèlement le chemin de fer de l'Etat. Aussi le lendemain, en retournant à notre poste, n'avons-nous point été surpris de voir, tout le long de la route, les blés roulés par la pluie, dans beaucoup de champs.

» A Martigné, de mauvaises nouvelles nous attendaient. En effet, nous apprenions que la commune de Saint-Georges-Châtelaison avait été ravagée par la grêle. Des champs d'avoine, prêts à être coupés, ont élé littéralement dévastés; les branches des arbres, hachées par les grêlons, jonchent le sol de toutes parts.

De Concourson, Nueil, auraient été également atteints par ces nuées d'orage.

» Ce matin, des personnes arrivées de Montrevil-Bellay, nous assurent que l'orage que nous entendions gronder mercredi soir, à Martigné, jusque vers minuit, était encore chargé de grêle, et que de ce côté du département les récoltes ont été gravement

» Cette malheureuse partie du Saumurois n'est vraiment pas heureuse. Déjà, il y a deux ans, la grêle avait ravagé la commune de Tigné et autres. L'année dernière, c'était le tour du territoire d'Aubigné. Cette année, c'est encore dans le voisinage de ces contrées que s'accumulent les orages. Ces conditions météorologiques sont d'autant plus déplorables, que quelques jours à peine nous séparent d'une riche moisson et que la vigne promet d'abondantes vendanges.

» A. BOUCHARD. »

D'après de nouveaux renseignements qui nous sont parvenus de Montreuil-Bellay, l'orage aurait fait pas mal de ravages dans cette commune, particulièrement à La Salle et dans la contrée du Pont.

de nuages électriques. Le lac, si bleu à l'heure précédente, se chargeait de teintes cuivrées; la chaleur était devenue accablante; pas un frémissement dans les arbres du rivage, dejà lointain, pas une ride sur le lac.

(A suivre.)

DU CAMPFRANC.

PLACE DE LA BILANGE

THEATRE A. DELILLE Direction : HENRI DAUNAY.

Tous les soirs, à 8 heures 1/2,

GRANDE REPRESENTATION VARIEE

Demain Dimanche et Lundi, MATINÉE ENFANTINE.

Lundi 14 juillet, jour de la Fête nationale,

CLOTURE IRRÉVOCABLE

GRAND SPECTACLE POPULAIRE

A 8 h. précises. - Bureaux à 7 h. 1/2. Entr'acte pendant le feu d'artifice.

Beaucoup de blés et quantités d'arbres fruitiers ont été atteints.

Le 3 juillet, vers quatre heures du soir, le cultivateur Gaudin, âgé de 54 ans, demeurant au Pic, commune de Chevaigné (Ille-et-Vilaine), fanait le fein dans une de ses prairies, située au village de la Chellerais, en la commune de Mouazé. Il était accompagné de sa femme et de son fils.

Une pluie torrentielle étant survenue, Gaudin et sa semme se mirent à l'abri sous un châtaignier. Leur fils préféra se rendre à

une maison voisine.

Tout à coup, un violent coup de tonnerre se fit entendre et la foudre tomba sur l'arbre qui cachait les époux Gaudin. Le marifut tué sur le coup, la femme n'eut que de légères contusions.

Aux cris de l'infortunée, son fils et les voisins accourarent.

On retrouva Gaudin tombé dans le fossé. Son corps ne portait aucune trace de blessure. Son chapeau seul était troué sur le

L'arbre a été littéralement dépouillé de son écorce.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Demain dimanche, à 8 heures 1/4 du soir, la mu-ique de l'école mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants:

1º La Carabine, marche.

2º Kamenetz, polka russe.

3º Nice, schollisch.

4º Les Enfants de Paris, chœur à 4 voix, par les élèves des deux écoles communales. 5° Les Pupilles de la République, pas redoublé.

Ecole de Tir du 3° bataillon du 70° régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

PUPILLES DU BATAILLON SCOLAIRE.

Compte rendu de la 5º séance, 11 juillet 1884.

Retardataires à 10, 12 et 15 mètres. Balles tirées 96 Balles mises...... 55 Points obtenus...... 133 Résultat: 57.27 p.0/0.

Le Capitaine instructeur militaire, G. DOUSSAIN.

Faits divers.

LE FILS D'HENRI MONNIER.

Mercredi matin ont eu lieu, à Suresnes, les modestes et touchantes obsèques du chef de gare de cette localité, M. Albert-Pierre

Parmi les nombreuses personnes qui assistaient à cette funèbre cérémonie, il en était peut-ètre quelques-unes qui ignoraient que le défunt était le fils de l'excellent artiste dramatique, du célèbre littérateur et caricaturiste Henri Monnier, créateur du type immortel de Joseph Prudhomme.

M. Albert Monnier était, depuis de longues années, chef de gare à Suresnes, près

Il exerçait autrefois les mêmes fonctions à Voivres (Sarthe), sur la ligne d'Angers.

Un vélocipédiste déterminé. - Le télégraphe prend la peine de signaler l'arrivée, à Omaha (Etats-Unis), de Thomas Stephens, parti le 24 avril de San-Francisco pour Constantinople, sur un vélocipède de 50 pouces. Quoiqu'il ait perdu 25 livres pendant le trajet de San-Francisco à Omaha, sa santé est très-bonne. Il a renfourché son vélocipède pour poursuivre son voyage; il compte arriver à Chicago le 28 courant, et à New-York vers la fin de juillet. Il fera la traversée de l'Océan en septembre, - non en vélocipède mais en paquebot, ce qui doit lui être pénible, — et remontera sur son vélocipède le 4er octobre. Si ses calculs sont exacts, il lui faudra un mois juste pour aller à Constantinople, où il arrivera par conséquent le 1er novembre.

CONSEILS ET RECETTES.

INCONVENIENT DE LA FONTE DANS LES CONSTRUCTIONS.

Le fer et la fonte entrent de plus en plus dans les constructions industrielles et particulières, l'usage s'en généralise, mais on commence à percevoir certains dangers de l'emploi de la fonte, comme soutènement.

La direction de la police de Berlin vient, affirme-t-on, de prendre un arrêté qu'il est utile de faire connaître à nos constructeurs français. Il y a quelque temps, l'usine Treitel, un des grands établissements industriels de Berlin, fut détruite par un incendie. On a constaté pendant l'enquête que la majeure partie des colonnes en fonte qui supportaient les étages étaient brisées.

Ce fait a été observé plusieurs fois; on l'attribue à l'action de l'eau projetée pendant l'incendie sur les colonnes chauffées à une température très-élevée. La fonte éclaterait sous l'influence du chaud et du

froid.

On a beaucoup discuté à cet égard; la plupart des ingénieurs allemands se sont accordés à dire que l'emploi des colonnes peut souvent aggraver les effets d'un incendie et qu'il serait désirable que l'on en interdit l'emploi dans les bâtiments industriels, dans les magasins dont les étages supérieurs sont habités.

La direction de la police a réuni une commission d'ingénieurs et d'architectes pour délibérer sur les mesures à prendre. Désormais il sera interdit d'établir des colonnes en fonte pour supporter les murs de bâtiments, à moins que ces colonnes ne soient protégées convenablement contre l'action du feu.

On devra admettre uniquement les colonnes en fer forgé, les colonnes en fonte entourées d'une enveloppe en fer forgé, isolé du corps de la colonne par une couche d'air, des piliers en briques hollandaises et mortier au ciment.

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

GRAND SUCCÈS! - NOUVEAUTE MUSICALE

MUGUET et MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano, PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49,

LA MUSIQUE POPULAIRE JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux: Boulevard St-Michel, 78, Paris.

Abonnements: Un an, Paris 12 fr. — Départe-inents, 14 fr. — Un numéro: 25 centimes. Sommaire du nº 143.

TEXTE. - Bouby, par Alphonse Baralle. - Revue musicale. — La musique et les théâtres de Paris en 1790, par E. Grégoir. — Le budget des Beaux-Arts. — La Muse britannique, par L. Melbourne. — Le Conservatoire de Bruxelles. — Paysage parisien, le rattrapeur d'oiseaux. — Nouvelles diverses.

Musique. — Iphigénie en Aulide de Gluck (Chacone, morceau supplémentaire). - Le Nid d'hirondelles, mélodie de M. Aveline Valenti.

ILLUSTRATION. - Portrait de M. Bouhy, de l'Opéra. Tout abonné recevra gratis en prime :

Douze francs d'ouvrages ou gravures à choisir dans les catalogues qui seront envoyés franco et gratuitement, avec un numéro du journal, à toute personne qui en fera la demande à l'administratration, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Par jugement en date du 7 juillet 1884, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes, pour insuffisance d'actif, les opérations de la faillite du sieur Renault, René, sabotier à Doue-la-Fontaine.

Pour extrait: (509) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal civil de Saumur.

Elude de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 42.

EXTRAIT Prescrit par l'article 770 du C. C.

Par jugement en date du trenteun mai mil huit cent quatre-vingtquatre, enregistré, rendu sur la requête de Mmo Adèle Dupuy, veuve de M. Omer Chaland Hafert, dit Henry, ladite dame demourant à Saumur, rue de la Visitation,
Le Tribunal civil de première ins-

tance de Saumur a donné acte à ladite dame de sa demande d'envoi en possession de la succession dudit sieur Hafert, son mari, décédé à Saumur, le huit février mil huit cent quatre-vingt-quatre, sans laisser aucun héritier connu au degré successible et, avant faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné.

Saumur, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur le dix juin mil buit cent quatre - vingt -quatre, folio 13, recto, case 4. Reçu un franc quatre - vingt - huit centimes, franc quand décimes compris. Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, nº 23.

A VENDRE

Doux hectares 25 ares 50 centiares environ de terre, à la Gagnerie, commune de Distré;

Un hectare 21 ares environ deterre, à l'Enclos, même commune ; El 7 ares 75 centiares environ de

vigne, aux Chauffeaux, même com-

S'adresser à Me Auboyen.

LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

Étudo de Me PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

E ROLEY

Par adjudication amiable, Le dimanche 27 juillet, à 1 heure

En la Mairie de Brézé, et par le ministère dudit M' Pinault:

Treize parcelles de terre et vigne, situées commune de Brézé; Dix parcelles de terre et vigne, commune de Saint-Cyr-en-Bourg; Et 2 parcelles de terre, commune

de Chace. Le tout appartenant à M. et Mme BELLAMY.

S' : Iresser à M. Pierre CATAULT dit REMY, expert à Saint-Cyr-en-Bourg, et à Me PINAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Étude de Mº PINAULT, notaire à Saumur.

NEWDEE

Par adjudication amiable, Le mercredi 16 juillet 1884, à une heure,

En l'étude et par le ministère dudit M. PINAULT,

UNE MAISON

Nouvellement construite

Située à Saumur, quartier de Nantilly, rue Saint-Lazare, nº 13, et avenue de la Gare de l'État.

Où est exploité actuellement un Café-Restaurant,

Comprenant: plusieurs corps de bâtiments avec 1° et 2° étages, cours, ateliers, hangars.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M' Pinault, notaire, pour tous renseignements.

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885, BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à Mm. Dupux-Lebreton, même rue.

Étude de Mº PINAULT, notaire

PAR ADJUDICATION AMIABLE, En totalité ou par lots,

Le dimanche 20 juillet 1884, à une heure,

En l'étude et par le ministère dudit M' PINAULT.

1º 2 hectares 40 ares 32 centia:cs de terre, aux Grandes-Enverries, commune de Saint-Lambert-des-Levées, nº 92 du cadastre, joignant M. de Fontenailles et des chemins.

2º Et 49 ares 50 centiares de pré, aux Grandes-Demoiselles, même com-mune, lieu dit le Champ-Carré, joi-goant M. Ackerman, Mr. Bourgeois et M. Baudouin.

On pourra trait r avant l'adjudication et détailler l'article premier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M° PINAULT.

Étude de M. Cn. MILLION, commissaire-priseur de l'arrond.ssement de Saumur.

Aux enchères publiques,

APRÈS DÉCÈS Le dimanche 13 juillet 1884, à

une heure après midi, A Saumur, rue de Fenet, nº 49, au domicile de M. Pasquet.

Il sera vendu:

Batterie de cuisine, vaisselle, ver-rerie, fûts et bouteilles vides, différents outils de maçon;

Chaises, tables, placard-buffet, commode, armoire en noyer, huche, table de nuit;

Bois de lit, couettes, matelas, draps, couvertures, couvrepieds, edredons, traversins, oreillers, garderobe pour homme, trois montres en argent, un revolver bull-dog, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (507)CH. MILLION.

A CEIDER à Angers

Brasserie

BONNE AFFAIRE

Traiter: P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

Mo LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, nº 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

Étude de Mº LAMBERT, avoué

ADJUDICATION

En l'étude de Me Fouchard, notaire au Mans,

Le samedi 26 juillet 1884, à une heure, D'UNE

vaste usine à l'usage de

FILATURE

CORDERIE MECANIQUES

A vapeur et à la main,

Située au Mans (Sarthe), avenue de Pontlieue, 3,

Y compris la clientèle et le matériel d'exploitation.

Contenance cadastrale: 14,617 mètres

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix : 150,000 francs. S'adresser, au Mans, à MM. Lan-BERT et BEURIER, avoués, à Me BLIN, agréé, à Me Fouchard, notaire.

MEMER

Au Comptant

Fûts vides à retourner Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant

à Varrains, près Saumur: Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge supérieur à 100 francs; Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

DOMESTIQUE. On demand ville, bonne domestique de 23 ans, forte travailleuse, aima enfants et sachant frire un bon

S'adresser au bureau du journal

M. FUSELLIER, Louis, rue Harry M. PUSEBLEIGH, Books, Tables, Saint-Pierre, n° 27, se propose servir dans les diners, citer les servir dans les diners de la contract de la cont quets, remplacer les domes mettre le vin en bouteilles el reco tous les emplois de ce genre que voudra bien lui confier.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE tous les insectes nuisibles à l'home aux animaux domestiques et aux tements: Punaises, Puces, Pour Mouches, Cafards, Artes, Moustque Pucerons, Araignées, Cheuilles, Parimis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Contra chez M. E. D'HUY, rue de la Tombe 27, depositaire pour l'arrondisse de Saumur.

CHOCOLAT GUERIN-BOUTROY

Le CHOCOLAT GUERIN BOUTRON est recommande les sommités médicales aux person faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacte de sucre premier choix, en fait un sament très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. b 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé m-périeur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 2 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVA, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUS, Mollay fils, négociants, et dans la principaux magasins d'épicerie et de

e bor

date g

nité.

faits

lous

Irage

Itala

55581

our a no

citad

des,

\$85,

frap

FOT

de

train

Service de Saumur à Fonteyrault.

M. DRON prévient le public qu'il vient d'organiser un service de Voitures, de Messageries et Commissions entre Saumur et Fonteyrault.

Départ de Saumur, quai de Limoges, chez BERTIN, tous les jours, à 9 heures du matin.

Départ de Fontevrault, chez Mme veuve Hubert, 4 4 heures du soir.

Bureau central, à Saumur, 4, rue du Prêche.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1884. Valeurs au comptant Cloture précte cours. Valeurs au comptant Clotur Dernier cours. Valeurs au comptant Clotur | Dernier cours. Valeurs au comptant Clotur Dernier cours. 76 35 % amortissable. 77 80 OBLIGATIONS. 366 n 366 371 n 370 378 378 368 75 361 371 50 373 372 n 372 873 2 374 565 n 561 1 1188 107 n 106 95 107 » » 167 10 4 513 » 4 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 522 517 - 1865, \$ °/... - 1869, 3 °/... - 1871, 8 °/... - 1875, \$ °/... - 1876, \$ °/... - 1876, \$ °/... Bons de liquid. Ville de Paris. Obligations communales 1870 1750 522 1287 50 405 n 405 817 50 820 Banque de France. . , . . . 392 391 » 1505 Société Générale 510 50 512 512 # 510 Comptoir d'escompte 50 » » » 50 » Paris-Bourbonnals 417 50 470 Crédit Lyonnais . . . 520 50 520 Canal de Suez. . . Obligations communales 1879. 446 Obligat. foncières 1879 3 %... Obligat. foncières 1883 3 %... 445 25

GEMINS DE FER GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884) DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR 8 minutes du matin, express-poste. 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) Mixte Omn. Omn. matin. matin. Mixte | Mixte Omni. | Mixte | Mixte | soir. soir. soir. matin, omnibus-mixte. soir. (départ) 6 05 7 24 9 0 8 30 1 15 3 45 5 04 5 20 5 28 soir, 7 50 1 52 2 08 Montreuil-Bellay . 6 49 9 45 . (départ) Chacé-Varrains . . 6 15 6 23 7 32 7 39 7 52 9 08 9 15 9 28 32 1 24 Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. 4 03 express. 7 04 10 10 Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg 1 32 omnibus, Chacé-Varrains . . Montreuil-Bellay. . . (arrivée) 6 39 (s'arrête à Angers) Saumur . POITIERS - MONTREUL DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. MONTREUIL - POITIERS allant à Ange SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR omnibus. Omni. Omni Omni. | Mixte soir, omnibus-mixte. matin SOIT matin . matin . soir. matin soir. soir. - omnibus (s'ar. à Tours 5 50 Poitiers Neuville Mirebeau 1 55 8 35 Saumur. (départ) Thouars (départ) Brion-s-Thouet 7 24 7 55 1 15 2 2 2 11 3 45 4 50 r 4 7 50 8 41 9 55 10 14 11 2 11 27 5 40 5 58 6 07 8 58 9 10 9 18 Loudun . Arçay. . Mirebeau express-poste. Montreuil-Bellay 4 20 4 30 4 37 8 20 8 34 6 53 7 02 7 14 7 29 Le train partant d'Angars à 5 heures 35 du soir arrive 1 19 aumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. Lernay Brion-s.-Thouet Lernay . 9 27 9 57 8 09 Montreuil-Bellay Thouars (arrivée) Loudun. 6 49 Neuville